



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX: 1€. MENSUEL N°309. Octobre 2013.



LUTTES
SOLIDARITES
L • S • T TRAVAIL



SOMMAIRE

- P.2** *ANDENNE* - **LST INTERVIENT A PARIS**
LST a participé à un colloque à Paris sur la question des écrits dans l'aide à la jeunesse
- P.3** *FEDERATION* - **LES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES AU PIB**
Quelles valeurs sont importantes pour nous ?
- P.4** *NAMUR* - **LA ROUTE DE LA FORTUNE**
Ou plutôt : « La route de la misère »
- P.5** *CINEY-MARCHE-JEMELLE* - **SE BATTRE AUX COTES DE NOS ENFANTS**
Une préoccupation de tous les jours
- P.6** *FEDERATION* - **NOS DROITS**
La sécurité sociale. Pour qui ? Pour quoi ? Quels enjeux ?
- P.7** *NAMUR* - **HORS CADRE**
Mon chez moi : Le logement c'est ...
- P.8** *FEDERATION* - **CA SE PASSE**
Ici et là on se mobilise

QUESTIONNONS-NOUS !

EDITORIAL

Convenons que la sécurité d'existence c'est la garantie de chacun à être reconnu comme une personne qui a le droit de vivre dans la dignité. Donc l'insécurité d'existence peut mener à n'être considéré comme plus personne, plus rien.

A l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, questionnons-nous.

Comment pouvons-nous accepter que de plus en plus de gens ne soient plus considérés comme des personnes ?

Fabien Lardinois

Que celui ou celle qui sait lire, lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL** avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**.

ANDENNE

LST INTERVIENT À PARIS

CE 08 OCTOBRE 2013, LST A PARTICIPÉ À UN COLLOQUE À PARIS
SUR LA QUESTION DES ÉCRITS DANS L'AIDE À LA JEUNESSE



Colloque sur les écrits novembre 2011

ORIGINE DE L'INTERVENTION

L'association Jean Cotext regroupant plus de 900 travailleurs sociaux issus d'une vingtaine de services œuvrant dans le milieu de la protection de l'enfance en région Parisienne (institutions de placements essentiellement) organise chaque année une journée d'étude.

C'est dans ce cadre qu'il nous a été demandé d'intervenir lors de cette journée axée, cette année, sur les écrits professionnels dans le domaine socio-éducatif. Mais également afin de partager l'expérience novatrice du groupe de dialogue Agora¹.

« Cette expérience est novatrice parce qu'elle réunit dans une démarche partenaire des familles et des professionnels afin de croiser leurs regards sur le texte et la pratique du décret relatif à l'aide à la jeunesse. Ce travail délicat implique bien entendu le tissage progressif d'une relation de confiance et égalitaire entre les membres du groupe. »²

Cette journée d'étude a rassemblé quelques 200 professionnels (travailleurs sociaux, juges de la jeunesse, familles d'accueil, chefs de services, sociologues,...) œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance en France.

SENS DE NOTRE INTERVENTION

L'objectif de notre démarche lors de cette journée était de pouvoir apporter le point de vue que nous avons construit collectivement sur cette question. Point de vue au départ de la réalité vécue par les plus pauvres. Point de vue souvent peu entendu et pris en compte.

L'objectif de notre Mouvement est de permettre via le rassemblement, l'expression libre et indépendante des plus pauvres enracinée dans leur résistance quotidienne à la misère.

De ces rassemblements et de ces expressions, naissent une parole et une analyse collective sur différentes thématiques (droit de vivre en famille, au logement, à la santé, à l'école, à un revenu, etc.).

Ce sont ces constats et revendications qui sont alors portés vers différents lieux de décisions, soit les acteurs politiques, professionnels et autres, en vue de faire changer les choses de manière structurelle, notamment en matière de lutte contre la pauvreté.

C'est donc dans cette perspective que nous sommes intervenus lors de cette journée sur la question plus spécifique de la transparence et de la transmission des écrits dans l'aide à la jeunesse.

CE QUE NOUS AVONS À DIRE SUR LA TRANSPARENCE ET LA TRANSMISSION DES ÉCRITS DANS L'AIDE À LA JEUNESSE

Cette intervention fut, entre autres, l'occasion de redire tout l'enjeu fondamental pour les familles de la transparence et la transmission des écrits qui les concernent.

A savoir :

-Recevoir les écrits nous permettra de les lire et d'y revenir quand nous le désirons et de pouvoir également les lire avec des alliés si nous le souhaitons.

-L'écrit permet de rétablir un peu la relation de pouvoir que nous n'avons pas quand nous sommes confrontés aux services d'aide à la jeunesse.

Tous les acteurs doivent être en possession des mêmes informations et constats et les points de vue de chaque partie doivent y être repris.

D'autant plus quand ces écrits orientent une décision. La Cour européenne des droits de l'Homme dit la même chose à ce sujet.

-Pouvoir reconnaître, entendre et recevoir les points de vue des parents et des enfants comme légitimes. Et qu'ils soient inscrits dans ces rapports au même titre que les autres apports.

-L'écrit dans ces conditions permet d'être considérés et reconnus comme parents et réels acteurs, partenaires du processus. Ce n'est pas parce que nous sommes pauvres, que nous sommes incapables. Incapables d'être parents, incapables de lire et comprendre des écrits qui nous concernent,...

-La transparence et la transmission des écrits permettent également de garder des traces de sa propre histoire, et des interventions, tant pour les parents que pour les enfants.

-Les écrits invitent également à dépasser nos peurs et inquiétudes réciproques.

-La transparence et la transmission des écrits permettront aussi de clarifier les choses, de servir de base à un réel dialogue et à tisser une relation de confiance, mais aussi d'atténuer toute la souffrance et les déchirures liées aux interventions et/ou au placement.

LA PROPOSITION DU POINT DE VUE DES PLUS PAUVRES EST NEUVE ET SURPREND

La parole et le point de vue que nous portons sont toujours très neufs pour les professionnels rencontrés. Cela crée toujours une division dans le public. Tout le monde est surpris de notre parole, et certains adhèrent avec un vif intérêt, tandis que d'autres résistent tant qu'ils peuvent et protègent leurs pratiques, leur pouvoir et leurs privilèges.

Un partenaire nouveau s'impose. Et chacun sent bien le risque d'un questionnement qui bouscule quantité d'intérêts privilégiés. Il faut changer des choses pour gagner vraiment des avancées sur ce terrain. Avancées dans lesquelles nous avons tous à gagner.

¹ Pour plus d'info sur le Groupe Agora : www.mouvement-lst.org

² « Aide à la jeunesse : appel croisé des familles et des professionnels pour une politique qui libère », Texte rédigé par le groupe Agora. Octobre 2009

DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES AU PIB EN WALLONIE

QUELLES SONT LES VALEURS PRIORITAIRES POUR ASSURER LA SECURITE D'EXISTENCE A TOUS ?

FEDERATION

NOUS ETIONS PRESENTS

Ce 24 septembre nous étions près d'une vingtaine de militantes et militants de LST à participer et intervenir lors de la présentation d'une étude¹ qui servira de base pour construire des indicateurs complémentaires au PIB². Cette étude a été commandée par le Ministre du Développement Durable et réalisée par Mr Cherenti de la Fédération des CPAS de Wallonie.



LES LIMITES DU PIB

Le PIB sert à mesurer l'activité économique d'un pays à travers les richesses produites et les échanges qui créent ces richesses. Cependant, de tels indicateurs ne disent rien des très grandes inégalités, de la souffrance portée par certains citoyens ou du niveau de bonheur de ceux-ci.

LA FACE CACHEE DU PIB

Le PIB donne en effet un reflet incomplet de l'impact de nos activités économiques. Par exemple, quel est l'impact sur l'environnement ? Dans quelle mesure nos activités économiques ne vont pas priver nos enfants et petits-enfants d'une série de ressources indispensables à la vie : eau, air, alimentation... ?

Le PIB ne fait apparaître que le côté positif des activités économiques à partir de la richesse qu'elles produisent mais en occultant les souffrances que cela peut occasionner. Par exemple si mes enfants sont placés ou ma famille expulsée, je serai certainement dans une souffrance et une détresse humaine énorme ainsi que mes enfants qui en garderont des séquelles à vie. Mais les interventions des services seront productrices de richesses et feront donc augmenter le PIB.

POURQUOI DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES ?

C'est essentiel de se demander si derrière les apparences positives d'un PIB élevé, un état garanti réellement à tous l'accès aux biens et services nécessaires à l'existence humaine.

« C'EST IMPORTANT DE SE DEMANDER COMMENT MESURER LE BONHEUR OU LA SOUFFRANCE D'UNE POPULATION »

C'est entre autres pour mesurer des choses de cet ordre-là que la Wallonie veut se doter d'indicateurs complémentaires au PIB. Une recherche a donc été menée pour identifier ce que les populations wallonnes désignent comme valeurs importantes.

RESULTATS DE LA RECHERCHE

Les résultats de l'étude permettent de donner un classement des valeurs considérées comme les plus importantes. Deux échantillons représentatifs de la population ont participé à ce classement. Un échantillon représente Monsieur et Madame tout le monde et un autre est constitué par le classement des groupes de personnes en situation de pauvreté.

Entre le classement des valeurs prioritaires établi par les plus pauvres et celui des wallons de la classe moyenne c'est le grand écart.

QUELLES SONT LES PRIORITES ?

Les plus pauvres qui doivent pourtant travailler beaucoup pour survivre ne mettent pas l'emploi comme valeur prioritaire alors que le wallon moyen le classe en 3^{ème} position.

Il est clair que, pour les plus pauvres on peut difficilement dire que l'emploi est prioritaire si les conditions de base pour une existence humaine ne sont pas garanties. Comment rêver l'emploi si les enfants risquent le placement, ou qu'une expulsion de l'habitation pèse comme une menace ? Comment rêver l'emploi lorsqu'on sait par expérience qu'on n'aura accès qu'aux « emplois spéciaux » pour pauvres et que souvent ils fragilisent plus qu'ils ne libèrent de la misère ?

« PAR CONTRE, LES PLUS PAUVRES DONNENT EN PRIORITE, LE LOGEMENT, LA SANTE, L'EQUITE ET LA JUSTICE... ET UNE VALEUR IMPORTANTE SORTIE DE L'OUBLI PAR LES PLUS PAUVRES, LA SOLIDARITE COMME VALEUR ESSENTIELLE »

C'est sans doute cette valeur prioritaire qui pousse les plus pauvres à se préoccuper des « pires » qu'eux, les sans-abris, ceux qui ne comptent pour personne. Dans un prochain article nous ferons écho des interventions que nous avons faites à l'occasion de la présentation de l'étude.

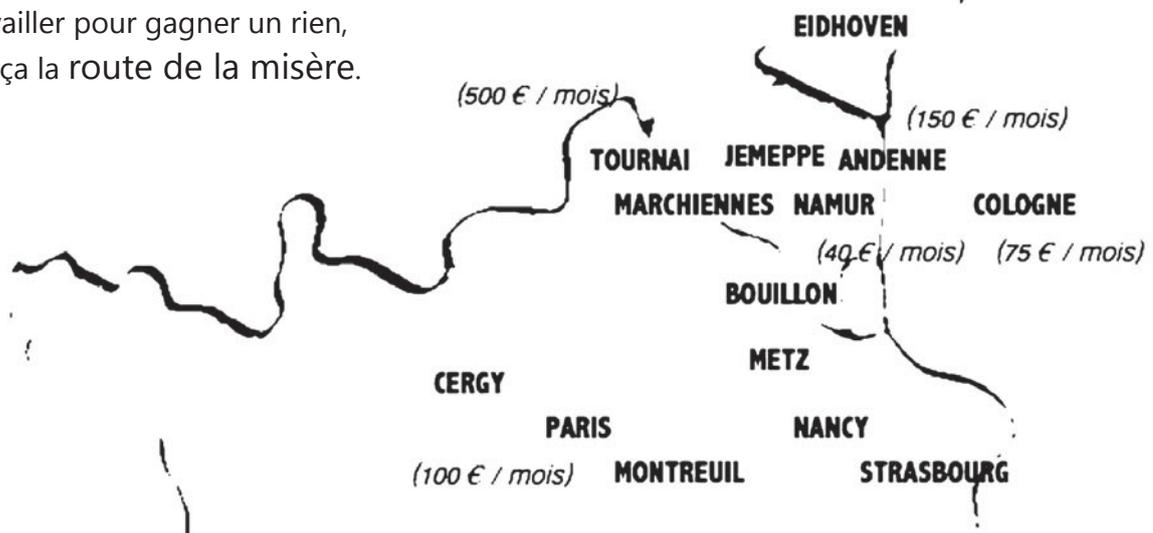
NAMUR

LA ROUTE DE LA FORTUNE

OU LA ROUTE DE LA MISERE

On pourrait l'appeler la route de la fortune. Une route qui monte et qui descend. Une route avec des hauts et des bas. Une route où il faut prendre sa vie en main. Une route où tu traînes ta bosse dans tous les coins.

Mais travailler pour gagner un rien, j'appelle ça la route de la misère.



DES TRACES DE CE CHEMIN LA

C'EST IMPORTANT

Tu sais je suis passé dans les homes – jusqu'à mes 18 ans-. Puis je suis parti à l'aventure. Pour changer d'horizon, pour changer de mode de vie. **Pour survivre.** J'ai été sdf, vagabond, clochard ; qu'importe le nom en fait.

En France, je me suis retrouvé dans les camps de gitans. En Belgique, j'ai dormi dans des dortoirs à 40 où on crevait de froid. C'était au 55 chez Gendebien, dans les années septante.

J'ai fait 36 boulots.

L'armée, la ferme, les poubelles, les ferrailles, la vente, les boulots au noir. J'ai été à mon compte, puis forain, ou encore comme monteur rebouteur. Pour ensuite travailler en usine, dans des hôtels, sur chantier, sur les marchés.

Tout et n'importe quoi pour avoir sa tartine, et gagner un salaire.

Un salaire de misère.

Maintenant c'est fini. J'arrête, avec la maladie qui est là. Même si j'ai toujours lutté et je lutte encore.



CINEY-MARCHE

SE BATTRE AUX COTES DE NOS ENFANTS

UNE PREOCCUPATION DE TOUS LES JOURS

C'EST L'HISTOIRE...

De nos familles et de nos luttes quotidiennes pour résister à la misère et pour garder nos enfants avec nous.

C'est notre histoire de parents et de grands-parents et notre volonté d'offrir un avenir meilleur à nos enfants et petits-enfants.

C'est l'histoire de nos enfants qui grandissent et qui voudraient pouvoir, eux aussi, faire des projets d'avenir.

DIRE CE QU'ON VIT

Ces histoires, nos histoires, nous en parlons entre nous, dans les lieux où on se rassemble : les caves à Noisieux, les permanences à Jemelle et ailleurs.

Nous échangeons sur ce qu'on vit, sur nos combats, nos espoirs, nos peurs, nos projets...

Depuis plusieurs mois nous parlons de la sécurité d'existence. Nous mettons des mots sur ce qui à nos yeux est essentiel pour pouvoir s'assurer une existence meilleure.

Pour nous, avoir une existence meilleure, est directement lié à un réel accès aux droits fondamentaux: se nourrir, se loger, se soigner... Pourtant, tous les jours on doit se battre pour pouvoir garantir nos besoins les plus élémentaires.

DE QUOI DEMAIN SERA FAIT ?

L'insécurité nous la vivons de manière permanente. Ce qui provoque la plus grande insécurité, c'est de ne pas savoir de quoi demain sera fait. Ne pas savoir si on pourra faire vivre notre famille.

Tous les jours, on se demande si on va pouvoir s'en sortir, pour payer le loyer, les factures énergétiques, donner à manger aux enfants, acheter les médicaments pour se soigner...

Cette insécurité est encore renforcée par la peur qu'on nous prenne nos enfants. Parce que lorsqu'on vit dans la pauvreté, on est sans cesse surveillé par les services sociaux. Beaucoup d'entre nous avons connu le placement d'un ou plusieurs de nos enfants.

« MAINTENANT C'EST L'AVENIR DE MES ENFANTS QUI ME PREOCCUPE. ILS DEVIENNENT ADULTES ET SONT CONFRONTES A LEUR TOUR A LA DIFFICULTE DE SE LOGER ET DE SE GARANTIR UN REVENU QUI LEUR PERMETTE DE VIVRE ET DE FAIRE DES PROJETS »

« LES PROFS ONT DIT A MA FILLE DE 18 ANS QU'ELLE N'AURAIT JAMAIS SON DIPLOME ET NE SAURAIT JAMAIS TROUVER D'EMPLOI. MAINTENANT, ELLE NE VEUT PLUS RIEN FAIRE. ELLE EST VRAIMENT DECOURAGEE. SANS PERSPECTIVES »

MON FILS A EU UN PARCOURS SCOLAIRE TRES DIFFICILE. TRES JEUNE, IL A DU FAIRE FACE A DES SITUATIONS D'ECHEC. DEPUIS, ÇA LE BLOQUE, LA PEUR D'UN NOUVEL ECHEC LE PARALYSE. ET COMME BEAUCOUP DE JEUNES AUJOURD'HUI IL NE SAIT PAS VERS QUOI IL VEUT ALLER. IL N'A PAS DE PROJET »

D'AUTRES TRACAS...

On se tracasse aussi par rapport à l'école. Est-ce qu'on saura payer les frais scolaires ? Comment se faire entendre et comprendre par les professeurs si nos enfants ont des difficultés ?

Souvent le type d'enseignement et les orientations à prendre sont imposés à nos enfants. Ils ont peu l'occasion de parler de leurs envies, de leurs projets. Et quand ils terminent, il y a peu de perspectives d'emploi.

Régulièrement, nos enfants subissent des discriminations et de la violence venant d'autres jeunes mais aussi de professeurs. Le dialogue est difficile. Ils ont peur, ils se sentent diminués et se découragent.

S'ils sont trop souvent absents on a des problèmes avec les allocations familiales, avec le PMS puis le SAJ...

« ON FAIT TOURNER NOS JEUNES EN BOURRIQUE, EN LES FAISANT COURIR D'UNE PLACE A L'AUTRE POUR FAIRES DES CV, ALLER CHERCHER DES ATTESTATIONS CHEZ DES PATRONS, ENCHAINER LES FORMATIONS... MAIS AU BOUT IL N'Y A RIEN D'AUTRE QUE DES EMPLOIS PRECAIRES, LIMITES DANS LE TEMPS ET DANS LESQUELS ILS SONT EXPLOITES ET MEPRISES »

QUEL AVENIR ?

Quand nos enfants grandissent, c'est leur avenir qui nous préoccupe. On essaye de les épauler au mieux mais on le voit bien, tout est encore beaucoup plus difficile aujourd'hui.

Pour trouver du travail, même avec un diplôme, c'est la croix et la bannière. Plutôt que de leur donner leur chance tout de suite, on les casse en leur faisant faire des tas de formations qui n'aboutissent à rien.

Ils voudraient prendre leur autonomie, se mettre en ménage, faire des projets. Mais avec quels revenus ? Quand ils auront payé leur loyer ils vont manger quoi ?

On n'arrive déjà pas nous-même à joindre les deux bouts, comment pourra-t-on les aider ? En attendant, ils restent domiciliés chez nous avec tous les problèmes administratifs que cela engendre.

Véronique, Raphaël, Didier, Chantal...

NOS DROITS

LA SECURITE SOCIALE : QUELS ENJEUX ?

LA SECURITE SOCIALE SERA BIENTOT EN PARTIE REGIONALISEE.

DEMAIN, LA REGION WALLONNE SERA COMPETENTE POUR GERER CERTAINS ASPECTS DE LA « SECU » : FAIRE LES LOIS, DECIDER DE LEUR APPLICATION, GERER LES BUDGETS NECESSAIRES.

TOUT LE MONDE EST CONCERNE PAR LA SECURITE SOCIALE, SANS FORCEMENT LE SAVOIR !

UNE ASSURANCE CONTRE LES RISQUES

Avant de voir les secteurs qui seront transférés aux Régions, il est utile de rappeler ce que recouvre la sécurité sociale. Il s'agit d'aides financières payées par l'Etat à des personnes ou des familles qui sont confrontées à un risque financier, qui ne leur permet pas d'assurer elles-mêmes des conditions de vie décentes.

L'idée de départ est que le salaire doit permettre au travailleur et sa famille de vivre décemment. Mais lorsque survient un problème ou un imprévu dans la vie de ce travailleur, et qu'il ne sait plus travailler, il perd son salaire, ce qui plonge sa famille dans la précarité. Un travailleur est exposé à certains risques de perdre le revenu qui fait vivre la famille. La sécurité sociale joue comme une assurance : elle intervient lorsque survient ce risque, pour en réparer les conséquences.

« LE SALAIRE DOIT PERMETTRE AU TRAVAILLEUR ET SA FAMILLE DE VIVRE DECEMMENT »

Le raisonnement est le même que pour d'autres assurances : l'assurance-incendie intervient si le risque de l'incendie survient, l'assurance RC auto intervient si le conducteur provoque un accident.

Si le travailleur tombe malade et qu'il ne sait plus travailler, il ne touche temporairement plus de salaire. Il perçoit des indemnités de la mutuelle. Ici, le risque est la maladie, et la réparation prend la forme d'indemnités de mutuelle qui remplacent (en partie) le salaire temporairement suspendu.

Si le travailleur est victime d'un accident du travail, c'est pareil : le salaire que payait l'employeur est remplacé par des indemnités payées par l'assurance-loi chargée d'indemniser les victimes d'accidents du travail.

Si le travailleur est licencié, il perd son emploi, et ne touche plus son salaire. Il perçoit des allocations de chômage. Ici, le risque est la perte d'emploi, et la réparation prend la forme d'allocations de chômage qui remplacent (en partie) le salaire perdu.

Si le travailleur a des enfants, il doit faire face à un surcoût financier pour les éduquer, ce qui fragilise sa force de travail. Il perçoit des allocations familiales. Ici, le risque est la naissance d'enfants, et la réparation prend la forme d'allocations familiales qui complètent son salaire pour lui permettre de faire face aux nouvelles dépenses.



Tous ces risques (maladie, accident, licenciement, naissance d'enfants) sont incertains. D'autres risques sont certains, car ils visent une réalité qui touche tous les travailleurs : la vieillesse, les congés annuels, le décès. Lorsque le travailleur devient âgé (normalement 65 ans, mais il y a beaucoup de dérogations), il ne travaille plus. Il perçoit une pension de retraite. Ici, le risque est la vieillesse, et la réparation prend la forme d'une pension qui remplace le salaire perdu.

Le jour où il décède, son conjoint perçoit une pension de survie. Lorsque le travailleur prend ses congés, il ne travaille temporairement pas. Il perçoit ses « congés annuels », payés par l'employeur pour les employés, et par l'ONVA (office national des vacances annuelles) pour les ouvriers. Il existe encore d'autres risques qui peuvent survenir et empêcher un travailleur de percevoir son salaire. Il recevra à la place des indemnités de la sécurité sociale (dont les formes, le montant et l'organisme payeur varient dans chaque cas). Il s'agit notamment des intempéries, d'une incarcération, d'une grève, d'un congé de maternité, d'une interruption de carrière pour s'occuper d'un proche gravement malade, du service militaire ou civil, d'un congé d'adoption, du décès d'un proche, etc.

Qui dit assurance, dit prime à payer. Ce sont les cotisations sociales payées par les travailleurs et les employeurs. On entend souvent dire qu'il s'agit de « charges » sociales qui « pèsent » sur le coût du travail. **Les mots ont une portée symbolique forte, on y reviendra.**

A suivre.

Philippe Versailles

LES COTISATIONS SOCIALES PAYEES PAR LES TRAVAILLEURS ET LES EMPLOYEURS : ON ENTEND SOUVENT DIRE QU'IL S'AGIT DE « CHARGES » SOCIALES QUI « PESENT » SUR LE COUT DU TRAVAIL. LES MOTS ONT UNE PORTEE SYMBOLIQUE FORTE »

Hors cadre

Mon chez-moi

Les logements qu'on a préférés, ce sont ceux où nos parents étaient bien.

Le logement, c'est la sécurité. C'est aussi l'insécurité : personne ne peut dire où il sera demain...

L'internat, c'est aussi un logement, mais ce n'est pas un chez-moi.

Mes parents ont déjà accueilli des amis qui étaient sans logement, un copain de mon frère est venu dormir chez nous plusieurs mois.

Se sentir bien chez soi, c'est pouvoir inviter des copains, jouer avec eux, se parler, se retrouver...

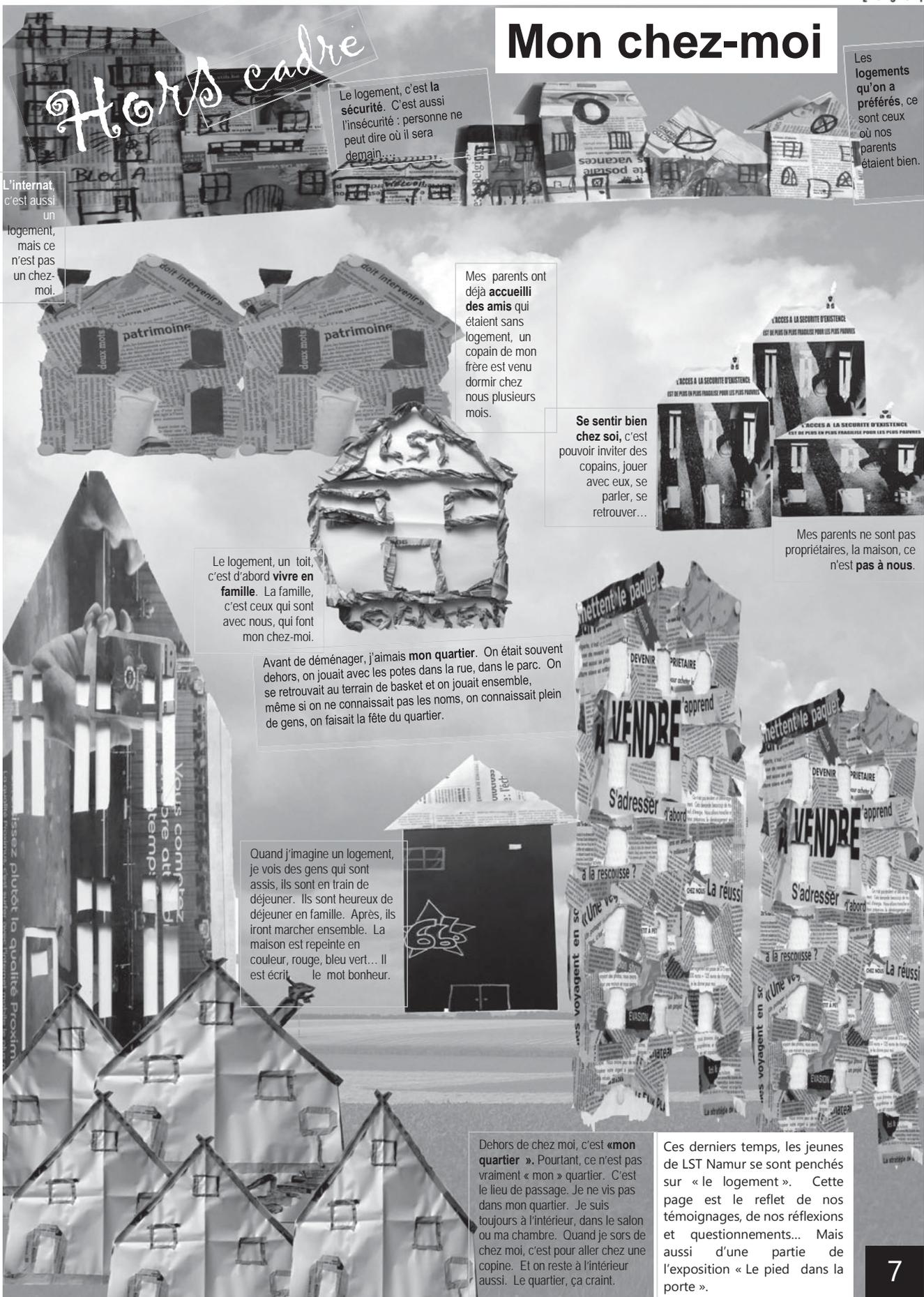
Le logement, un toit, c'est d'abord vivre en famille. La famille, c'est ceux qui sont avec nous, qui font mon chez-moi.

Avant de déménager, j'aimais mon quartier. On était souvent dehors, on jouait avec les potes dans la rue, dans le parc. On se retrouvait au terrain de basket et on jouait ensemble, même si on ne connaissait pas les noms, on connaissait plein de gens, on faisait la fête du quartier.

Quand j'imagine un logement, je vois des gens qui sont assis, ils sont en train de déjeuner. Ils sont heureux de déjeuner en famille. Après, ils iront marcher ensemble. La maison est repeinte en couleur, rouge, bleu vert... Il est écrit le mot bonheur.

Dehors de chez moi, c'est « mon quartier ». Pourtant, ce n'est pas vraiment « mon » quartier. C'est le lieu de passage. Je ne vis pas dans mon quartier. Je suis toujours à l'intérieur, dans le salon ou ma chambre. Quand je sors de chez moi, c'est pour aller chez une copine. Et on reste à l'intérieur aussi. Le quartier, ça craint.

Ces derniers temps, les jeunes de LST Namur se sont penchés sur « le logement ». Cette page est le reflet de nos témoignages, de nos réflexions et questionnements... Mais aussi d'une partie de l'exposition « Le pied dans la porte ».





CA SE PASSE EN OCTOBRE ET EN NOVEMBRE

	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
OCTOBRE	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			
NOVEMBRE	04	05	06	07	08	09	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	

Journée mondiale du refus de la misère (17-19 Oct)

Projection de 'Joseph l'Insoumis' avec l'Ecole Sociale de Namur (21 Oct)

Présentation de la concertation sur le lien (23 Oct)

Une délégation se rend au conseil communal de Namur (24 Oct)

Atelier « Le fil » tissu, récup et échanques (27 Oct)

Projection publique de 'Joseph l'Insoumis' à Andenne (04 Nov)

Rencontre du collectif des associations partenaires (08 Nov)

Une délégation se rend au conseil communal de Namur (14 Nov)

ET SURTOUT...

LES CAVES: A Namur, les mardis 22 octobre, 12 et 26 novembre. A Andenne, les mardis 05 et 19 novembre. Puis à Ciney, le lundi 18 novembre.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis 15 et 29 novembre à 19h. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve les vendredis 8 et 22 novembre à 18h.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** se retrouve les samedis 26 Octobre, 9, 23 et 30 Novembre.

LES PERMANENCES : vous accueillent le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GENERAL SUR LA PAUVRETE se voit tous les mercredis. Nous sommes également tous les mercredis aux balances et à Peu d'Eau en

BIBLIOTHEQUE DE RUE avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

ANDENNE

« JOSEPH L'INSOUMIS »

Le mouvement L.S.T. vous invite à la projection publique de « Joseph l'Insoumis » de Caroline Glorion.

Le mercredi 13 novembre 2013 à 20H00 avec la collaboration du centre culturel d'Andenne.

A la suite de la projection du film, un moment de libre échange et de discussion sera organisé sur le thème de la grande pauvreté.

Entrée gratuite.

Merci de vous inscrire !

Contact : LST Andenne : 085/84.48.22 ou andenne@mouvement-LST.org

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPE À CE NUMERO

d'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne : Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0479/28.90.57
Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois
Rue de l'Esclopperie, 1, 7040° Quévy-le-Grand
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR:

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

de la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG